

AG FNMF du 5 octobre 2021
Intervention d'Eric Chenut, nouveau président de la Mutualité Française

Mesdames Messieurs,
Chers amis mutualistes,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre confiance. Elle m'oblige autant qu'elle me touche.

Cette campagne a témoigné de notre maturité démocratique, merci à Jean-François Furet-Coste pour son engagement.

Au-delà de quelques opinions qui nous sont propres, l'essentiel nous rassemble : promouvoir l'action mutualiste, innover pour les adhérents, conforter la santé publique.

Jean-François, tu sais ma porte toujours ouverte pour agir ensemble dans l'unité du mouvement.

Merci à notre Secrétaire Générale, Dominique Joseph, ainsi qu'aux services de la Fédération sous la Direction de Séverine Salgado pour l'organisation de cette élection et la tenue de nos travaux.

Merci à Thierry Beaudet, notre Président durant cette dernière mandature. Tu as su défendre la Mutualité trop souvent attaquée, promouvoir son action, innover, créer des communs nouveaux entre nous. Et tu as su porter haut l'étendard de la Mutualité jusqu'à la Présidence du CESE par ta capacité à rassembler sur ton nom et ton talent.

Je veux également saluer et remercier Daniel, Daniel Havis, pour ce que tu as porté et apporté au mouvement pendant 40 ans et notamment ces derniers mois aux côtés de Thierry.

Je tiens à saluer ceux qui m'ont précédé dans cette fonction et que j'ai eu la chance de rencontrer, de côtoyer : René Teulade, le visionnaire, Jean-Pierre Davant, qui a su rassembler toute notre famille, Etienne Caniard, qui m'a tant appris sur le système de santé et son organisation, Thierry Beaudet avec qui j'ai porté tant de projets et de combats. Comme eux je servirai l'intérêt mutualiste, avec exigence et détermination.

En prenant la parole devant vous, je pense avec émotion à celles et ceux qui ont marqué mon parcours personnel ou mutualiste et qui sont devenus des amis, des mentors ou participent de mon panthéon personnel. Pour ne pas leur nuire, je ne précise pas dans quelle catégorie ils se trouvent.

Tout d'abord, ma famille, bien sûr, ma mère, ma grand-mère, ma nourrice.

Mes compagnons de route de la Mutualité étudiante : Anne Danière, Erwan Trividic, Dominique Corona, Franck Hertzberg, Damien Berthilier.

De mon parcours en Lorraine, je veux saluer : Jean-Philippe Mamcarz, François Noël, Laurent Masson, Brigitte Lemius-Simon et Mathieu Klein.

Sans oublier ceux sans qui je ne serais pas là aujourd'hui : Jean-Michel Laxalt, Roland Berthilier, Thierry. Mais aussi, tous ceux et celles qui m'ont formé, accompagné, et supporté dans tous les sens du terme.

Sans oublier celles et ceux qui m'ont accompagné parfois supportés : Antoine, Renaud, Guilhem, Sophie, Maria, Anthony.

Je suis le produit de ces rencontres, de nos échanges et d'un attachement à l'universalisme de la République. Mes engagements sont guidés par l'humanisme, la laïcité et l'émancipation.

Tout d'abord je vais aborder la crise sanitaire que nous avons affrontée, elle nous a toutes et tous touché directement ou indirectement, plus ou moins gravement. Cette crise a révélé de formidables ressorts d'entraide spontanée, tout autant que notre impréparation à faire face à de tels événements.

Par les actions menées par nos mutuelles (santé, prévoyance, action sociale) et les SSAM, mobilisés pour accompagner, soigner, pendant et après les confinements. Mais plutôt que de souligner notre action, nous avons été dénigrés et finalement taxés très injustement et bien trop rapidement.

La défiance dans la parole publique est telle aujourd'hui que les arguments rationnels et scientifiques ne font plus autorité. Alors que les vaccins sont la garantie d'une protection individuelle et collective, en assurer la promotion est perçue par certains comme une complicité coupable avec l'industrie pharmaceutique, ou un soutien à l'exécutif... comme si les soignants ou des institutions comme la Mutualité ne faisaient pas de choix en conscience, juste parce que c'est l'intérêt général.

La défiance est telle que des innovations comme le numérique sont appréhendées péjorativement. Certes il faut des règles éthiques pour garantir un numérique au service de l'humain, nous y avons d'ailleurs contribué à travers notre espace fédéral d'éthique. Mais les données de santé, l'intelligence artificielle en santé peuvent permettre des gains d'efficacité en orientant vers le bon soin au bon moment, éviter des pertes de chances. C'est comme si nous refusions l'apport du feu parce que nous craignons l'incendie.

Tout est une question d'usage ! A nous de les initier, sinon les GAFAM le feront. La crise a montré avec quelle rapidité des comportements pouvaient changer : ex. les téléconsultations.

Nous aurons à accompagner la population pour éviter qu'elle ne subisse ces évolutions majeures. Nous devons nous appuyer sur l'éducation populaire et citoyenne en numérique pour lui permettre de ne pas subir ces disruptions et d'être proactifs dans la défense de leurs intérêts et de leurs droits.

Cette crise a également mis en exergue un mal qui mine les fondements de la promesse républicaine, l'augmentation exponentielle des inégalités perçues. Au-delà des inégalités de revenus et de patrimoine qui se creusent, ce qui fonde le ressentiment social, ce sont les reculs des services publics comme l'accès aux soins

Cette défiance et ces inégalités préexistaient à la crise. Il nous faudra une forte mobilisation pour, à notre place, contribuer à la « République des solutions » à laquelle le Président du CESE nous appelait dans son discours d'installation.

Face à cette société en tension, certains voudraient à l'occasion des prochaines échéances électorales proposer comme seule alternative à ce vivre ensemble malmené, le repli identitaire et sécuritaire. Or c'est de davantage de sécurités sociales au pluriel, dont notre société a surtout besoin. On ne peut pas dire que l'énième report de la solvabilisation de la couverture dépendance aille dans le bon sens.

Depuis Etienne, Thierry à sa suite, nous revendiquons une nouvelle opposabilité RO/RC, afin de répondre aux insuffisances du système de santé.

Si l'espérance de vie est de 85 ans pour les femmes et 79 ans pour les hommes ; l'espérance de vie sans incapacité est très moyenne, respectivement 64,5 ans et 63 ans, faute d'investissement dans la prévention.

Profitons des travaux engagés par le HCAAM sur les périmètres de l'assurance maladie obligatoire et complémentaire pour proposer un nouveau pacte privilégiant le « care », pour autant que l'on

nous associe et qu'on nous octroie les marges de manœuvre pour innover, comme nous l'avons fait tout au long de notre histoire.

Rappelons à nos contempteurs que l'étatisation de l'assurance maladie n'est en rien la garantie d'une meilleure acceptation de la contribution aux solidarités, vue la défiance vis-à-vis de l'Etat, surtout si elle sous-tend la mise en œuvre d'un bouclier sanitaire.

Qu'en sera-t-il de la liberté des assurés sociaux et des professionnels à laquelle ils sont si attachés ? Qu'advient-il de la démocratie sociale dans un tel cadre ? Est-il raisonnable de rompre avec le compromis de 45 sans un large consensus ?

Sommes-nous questionnés par les adhérents sur la répartition des financeurs ou plutôt sur leur niveau de reste à charge ? Attendent-ils que nous renforçons les protections sociales durables et leur soutenabilité malgré le vieillissement, l'augmentation des affections de longue durée et la transition écologique, ainsi que l'accès effectif aux soins, la multiplication des déserts médicaux, le rallongement des délais de prise en charge ?

Pour le dire autrement, je ne pense pas souhaitable de laisser le citoyen seul face à l'Etat, ni l'Etat décider seul de notre protection sociale : en effet, nous ne sommes pas les sous-traitants de l'impuissance publique mais des acteurs de la société civile engagés au service de l'intérêt général. Aussi, nous revendiquons de pouvoir en tant qu'assureur mutualiste être pleinement associé à la gestion du risque, pour ne pas être « cornérisé » dans un rôle de collecteur de taxes et payeur aveugle.

En 2022, à l'aune du succès de « Place de la Santé », nous aurons à porter l'ensemble des enjeux de la protection sociale au cœur du débat public. Nous aurons à appréhender la santé dans sa globalité, dans une approche holistique « one health », pour développer les protections sociales répondant aux besoins, et ainsi de capitaliser sur notre posture d'acteur global de santé.

Je souhaite aborder quelques enjeux économiques pour nos entreprises mutualistes. Tout d'abord, Thierry y a fait allusion, la nécessité d'obtenir les évolutions nécessaires de Solvabilité II, notamment pour nos activités de risques longs, prévoyance et épargne retraite, ou des assouplissements pour les petites mutuelles qu'il nous reste à conforter.

Je veux aborder le 100% santé. C'est un succès au-delà des prévisions, en dentaire et en audio ; nous devons nous en féliciter.

Si nous pouvons être collectivement fiers d'avoir avec les pouvoirs publics contribué à la réduction des inégalités d'accès ; nous ne pouvons que regretter que les pouvoirs publics aient tant attendu, et aient si souvent cédé aux lobbys, plutôt que de faire confiance aux opérateurs en nous laissant expérimenter des améliorations prestataires via les réseaux conventionnés. Gageons que le législateur à l'avenir fasse d'autres arbitrages !

Cet impact du 100% santé, s'additionnant à l'effet report dû aux confinements de 2020, génère 9% de consommation santé de plus qu'en 2019. Cela prouve que la taxe appliquée aux OCAM d'un milliard et demi d'euros était aussi injuste qu'injustifiée. Certes, grâce à notre mobilisation, le gouvernement a renoncé à augmenter cette taxe. Mais la vraie question qui se pose : est-ce pertinent de taxer la santé ainsi ? Pour financer la protection sociale, les besoins croissants plus vite que le PIB, ne faudrait-il pas une assiette englobant tous les revenus ?

En tout état de cause nous devons, nous mutualistes, arbitrer au plus juste quant à l'évolution des cotisations pour ne pas altérer nos fragiles équilibres techniques, en fonction des portefeuilles.

Deuxième sujet que je souhaite aborder devant vous : **la PSC des fonctionnaires**. Pour ne pas être trop long, je n'aborderai que l'Etat. En 2022, l'Etat contribuera à hauteur de 15 euros par mois à la complémentaire santé de ses agents. C'est une avancée utile et juste, dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Les futures étapes de la réforme engendrent, elles, davantage d'interrogations et de discussions. En effet, s'il est retenu, le contrat obligatoire déconstruira comme pour l'ANI les solidarités actifs/retraités. Qui plus est, le cahier des charges pourrait remettre en cause le couplage santé prévoyance, induisant une démutualisation en prévoyance et un renchérissement mécanique de la prévoyance individuelle, protection pourtant essentielle. Mal mise en œuvre cette réforme pourrait donc aboutir à une minoration de la protection sociale globale des agents.

Avec les mutuelles qui couvrent des fonctionnaires et la MFP, nous devons faire des propositions aux organisations syndicales, aux employeurs publics pour éviter ces écueils, et conforter la protection des agents actifs, garantir celles des retraités sans fragiliser les équilibres durables des mutuelles.

La solvabilisation de la dépendance, l'aide aux aidants, la prévention de la perte d'autonomie, la détection précoce des vulnérabilités, le respect des projets de vie sont au cœur de nos réflexions, de nos actions, des expérimentations menées en assurance, en prévoyance, en épargne retraite, dans les services de soins et d'accompagnement mutualistes. Nous pouvons être fiers de l'attention que nous avons pour nos aînés. D'autant que chaque jour qui passe nous rapproche un peu plus de ces besoins.

Notre société a-t-elle la même attention pour les jeunes particulièrement fragilisés par cette crise ? Comment nous, mutualistes, permettons-nous aux jeunes d'entrer dans l'autonomie de manière confiante, afin qu'ils assurent et assument les relais indispensables à la cohésion sociale ?

Des unions territoriales ou mutuelles de livre III développent des réponses en matière de logement ou engagent des initiatives pour accompagner les jeunes les plus précaires via des épiceries solidaires. Mais, dans la construction de ces réponses utiles, faisons-nous suffisamment de place aux jeunes dans la construction des solutions utiles pour eux, par eux, avec eux ?

Nous avons intérêt à montrer aux jeunes en quoi et pourquoi la Mutualité est un mode d'entreprendre participatif, moderne, porteur de sens dans lequel beaucoup peuvent se reconnaître et se projeter, en termes d'insertion professionnelle, en termes d'engagement et d'actions, ou pour y trouver des accompagnements dont ils auront besoin pour leurs vies personnelle, professionnelle ou familiale.

La perte de confiance des jeunes dans leur avenir, dans les institutions, doit nous préoccuper, nous qui inscrivons notre action dans le temps long, dans l'entraide et la fraternité/sororité républicaine.

Nous aurons à résoudre un triple enjeu générationnel : permettre aux jeunes de s'émanciper, accompagner le vieillissement de la population et prévenir les tensions intergénérationnelles.

Dans le cadre de nos travaux sur l'entraide en mutualité, entre les générations et entre les territoires, je vous invite à faire une place aux jeunes, pour avec eux, imaginer ce que pourrait être un plan d'actions sur ces questions.

Mon attention à la jeunesse est probablement nourrie par une nostalgie de la Mutualité étudiante dont je suis issu et où je me suis formé.

J'y ai découvert par hasard que la Mutualité pouvait être un lieu d'engagement, en donnant un coup de main pour une action de prévention SIDA en milieu étudiant au début des années 90.

Ce mode d'engagement très concret. Je suis en effet convaincu que l'on est bien davantage par ce que l'on fait, plus que par ce que l'on dit.

28 ans après, je suis devant vous avec la même envie, le même enthousiasme, pour agir et être utile. Partout en Mutualité, en Union départementale ou régionale, au sein des instances fédérales, j'ai rencontré des femmes et des hommes qui incarnaient cette envie d'être et de faire ensemble. La Mutualité est un des derniers endroits dans notre société où des gens venus d'horizon très différents, ayant des opinions politiques, philosophiques, syndicales, qui leur sont propres, agissent ensemble, discutent, se forment et construisent ensemble.

Mesurons à quel point c'est singulier, précieux aujourd'hui. O combien nous devons le préserver, le faire vivre et le développer. Nous participons des solutions, nous devons être représentatifs de la société que nous protégeons. Par Mut'elles, et sa dynamique Présidente, Dominique Joseph, nous avons progressé en parité, mais il nous reste à gravir encore quelques marches. Je nous invite à les emprunter pour que nous soyons exemplaires en matière de parité et de diversité.

Comme je m'y suis engagé, je serai un président à temps plein de notre mouvement, représentant toutes les mutuelles quels que soient leur taille, leur métier ou leur latitude.

Redevenu administrateur de la MGEN et du groupe VYV, j'entends avoir la disponibilité pour aller à la rencontre des femmes et des hommes qui font la Mutualité au quotidien.

J'ai besoin de les côtoyer pour bien les représenter, pour incarner le mouvement dans sa diversité auprès de nos interlocuteurs, de nos partenaires, des pouvoirs publics, des média...

Je souhaite inscrire mon action dans la collégialité de nos instances fédérales qui incarnent le cœur battant de notre démocratie. **Avec notre Secrétaire Générale, je souhaite revenir rapidement vers vous et vers les instances pour conforter la participation des élus mutualistes et des groupements adhérents et également pour renforcer le rôle et la place des Unions régionales, maison commune du mouvement à l'échelle des territoires.**

La Fédération doit à la fois être un syndicat professionnel, facilitateur de l'action et du développement des entreprises mutualistes, et un acteur partie prenante du mouvement social. C'est tout autant notre histoire que notre intérêt.

C'est par la cohérence entre nos discours et nos actes que nous donnerons de l'impact à nos propositions dans le débat public, condition sine qua none pour gagner la bataille de l'opinion.

Nous devons poursuivre la transformation de la Fédération avec Séverine Salgado et les services fédéraux, en préservant l'expertise reconnue de la Fédération dans ces champs de compétences et d'intervention, ainsi que le service aux mutuelles.

J'ai entendu l'attente forte exprimée par les mutuelles et les unions pour faire davantage rayonner l'ensemble de nos actions.

J'ai mesuré les voies d'amélioration quant à la mutualisation des expériences et des ressources, la nécessaire émulation entre nous. Essaimer et développer les bonnes pratiques pour gagner en temps et en efficacité quant à l'utilisation des cotisations fédérales.

D'ici au Congrès, avec les Directions de la Fédération, sous l'impulsion de Séverine, avec l'appui des instances, je souhaite que nous mettions tout en œuvre pour conforter la visibilité de la Mutualité Française auprès de l'opinion, des relais d'opinion et de nos partenaires, l'ensemble de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'ensemble de nos actions, couvertures, services ou réalisations participent de la Mutualité. Je tiens à les faire rayonner, afin de cultiver notre fierté mutualiste et notre plaisir d'agir ensemble ! Nous devons conforter le fait de faire en Mutualité, d'agir en mutualiste.

Nous le savons : nous sommes questionnés quant au sens de l'action mutualiste, de notre utilité, de notre efficacité, nous n'échappons pas à la défiance qui frappe toutes les institutions de notre pays. Mais, il y a aussi du « mutuelle bashing » que nous devons combattre fermement, sans craindre de dénoncer l'instrumentalisation des arguties à charge, la duplicité de nos adversaires, et ceux qui, profitant d'une faille juridique, galvaudent le beau mot de « mutuelle ».

Mais il y a aussi des interrogations sincères, des incompréhensions légitimes, y compris dans nos rangs, eu égard à la complexité de nos constructions, au cadre prudentiel et réglementaire contraignant, et des évolutions de la vie fédérale.

Nous aurons donc à nous interroger quant aux communs qui nous animent. Ils sont de 3 ordres :

Quelle contribution aux biens communs apportons nous par nos externalités, notre impact, notre empreinte mutualiste en tant que mouvement pour l'ensemble de la société ? Pour le dire autrement : en quoi et comment, par les solidarités, l'entraide, la santé, l'engagement, contribuons-nous à l'émancipation individuelle et collective de celles et ceux que nous protégeons ? Comment, par notre lucrativité limitée, notre mode d'entreprendre participatif, notre gouvernance démocratique, notre volontarisme, contribuons-nous à la cohésion sociale ?

Quels bénéfices perceptibles par les adhérents générons-nous par la mutualisation des cotisations, au-delà de la seule redistribution prestataire, par la prévention, les conventionnements, nos accompagnements, nos SSAM ? Comment confortons-nous notre ancrage dans l'ESS en tant que société de personnes ? Quels espaces d'engagements mutuels offrons-nous aux femmes et aux hommes qui veulent agir ensemble pour transformer leur environnement ?

Quels communs souhaitons-nous développer ensemble entre nos entreprises mutualistes pour conforter nos modèles, renforcer notre différenciation, pour apporter des réponses aux besoins émergents et ainsi inscrire la Mutualité dans la modernité ? Durant cette mandature, nous avons su, pu et voulu, malgré les concurrences, initier le fonds « Mutuelles Impact » et le « Mutuelle data ». Nous aurons intérêt à faciliter toutes les initiatives portées par une mutuelle, un groupe ou une union. L'essentiel sera garanti toutes les fois où le bénéfice sera accessible à tous les adhérents mutualistes.

Ensemble, d'ici au Congrès de Marseille en septembre 2022, je vous propose que nous prenions le temps de nous accorder sur ce qui fait notre identité mutualiste, sur nos communs, sur ce qui caractérise la raison d'être de la Mutualité !

Cela nous permettra de renforcer notre communication, conforter nos plaidoyers et adresser un message clair à notre environnement. Cela nous permettra de mieux hiérarchiser nos priorités, nous concentrer sur l'essentiel, et même si certaines questions ne feront pas consensus, nous serons en capacité de proposer.

Cette réflexion devra, tous et toutes, nous mobiliser, mutuelles et unions, élus et salariés, associant toutes nos parties prenantes, en questionnant nos amis mutualistes, au-delà même des rangs de la Fédération, en France, en Europe et à l'international. Nous aurons besoin de trouver des alliés dans l'ambition de défendre notre identité mutualiste.

Vous le savez, si seul on va plus vite, ensemble, on est plus fort, et surtout on va plus loin !

J'ai donc besoin de vous, toutes et tous, en vos grades et qualités, pour agir ensemble, pour réussir ensemble, pour incarner la Mutualité.

Vous l'aurez compris, **je suis résolument confiant dans notre capacité collective à faire vivre l'idéal mutualiste, à donner envie à des femmes et des hommes d'agir avec nous à nos côtés, pour eux et pour les autres, afin d'améliorer leur complet bien-être physique, psychique, social et environnemental.**

Mesdames Messieurs,

Chers amis mutualistes,

Les périls existent, ils sont nombreux. Mais je sais que nous avons les ressorts en nous pour réussir. Individuellement, tant le dynamisme des mutualistes est grand, élus comme salariés. Collectivement, nos capacités à fédérer et à entreprendre sont immenses, sans comparaison !

Alors en conclusion, ami mutualiste, je ne te dirai qu'une seule chose : « Impose ta chance, serre ton bonheur et va vers ton risque. À te regarder, ils s'habitueront. »

C'est ce que je nous invite à faire ensemble, comme nous l'enseigna René Char.

Retrouvons l'insouciance de nos prédécesseurs quant à nos intentions, inventons les réponses dont nous avons besoin pour développer l'action mutualiste. Rêvons en grand !

Faisons-en sorte que pour toutes et tous : la FNMF soit demain la « force du nous pour la mutualité du futur ! »